

Les
SOIRÉES

DEMAIN **MONTRÉAL**



Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Le 6 décembre 2012, de 19 h à 21 h 30 | Centre communautaire Côte-des-Neiges

Secteur Côte-des-Neiges | COMPTE RENDU



DEMAIN **MONTRÉAL**

Dans un souci d'accessibilité, l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce a choisi d'organiser deux soirées Demain Montréal, dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement de Montréal. Près d'une vingtaine de personnes ont pris part à la deuxième soirée, tenue le 6 décembre 2012 dans le secteur Côte-des-Neiges. La rencontre a débuté par un mot d'ouverture du maire de l'arrondissement, suivi de deux présentations : l'une portait sur les principales orientations du projet de Plan; l'autre, sur la notion de « quartier en santé » et sur son impact sur l'aménagement du territoire. Les participants ont ensuite été invités à déterminer cinq indicateurs permettant de mesurer la santé de leur quartier ainsi que trois actions concrètes en vue d'atteindre ces derniers. Ces échanges ont pris la forme de tables de discussion. Les principales conclusions qui ressortent de l'exercice sont les suivantes.

Indicateurs pour mesurer la santé d'un quartier

Comme pour la première soirée, tenue la veille dans le secteur Notre-Dame-de-Grâce, des consensus ont ressorti nettement des discussions.

Pour les participants, l'accès à des logements abordables, salubres et suffisamment grands, notamment pour répondre aux besoins des familles, fait partie des indicateurs importants d'un quartier en santé. Cette condition est considérée comme essentielle pour retenir les familles et les populations actuelles et, ainsi, préserver la diversité sociodémographique de Côte-des-Neiges.

La sécurité alimentaire est également jugée déterminante. Le nombre de banques alimentaires et de personnes qui les fréquentent, de même que la présence de marchés publics sont de bons indicateurs à cet égard, selon les citoyens présents.

En ce qui concerne la mobilité, les participants misent sur la croissance de la part modale en faveur du transport collectif. Des déplacements à pied et à vélo sécuritaires pour tous, en particulier pour les populations plus vulnérables comme les enfants et les personnes âgées, sont aussi perçus de première importance. Il en va de même de l'efficacité, du confort et de la sécurité du transport collectif, notamment en regard de l'aménagement physique des arrêts d'autobus et des grandes intersections.

Un nombre restreint d'îlots de chaleur ainsi qu'un bon entretien du domaine public sont aussi les marques d'un quartier en santé pour les participants. Ils croient également qu'une offre équilibrée et diversifiée en commerces locaux, comportant moins de commerces bas de gamme et plus de commerces de proximité et multiculturels, démontre bien la vitalité et la santé d'un quartier. L'offre d'activités culturelles accessibles est tout aussi déterminante.

DEMAIN **MONTRÉAL**

Enfin, les citoyens présents ont souligné l'importance des jeunes. Des indices comme le taux de décrochage scolaire et le nombre d'activités offertes aux adolescents et aux jeunes adultes (18-35 ans) permettent de mesurer la santé d'un quartier. À ce chapitre, l'existence d'un plan d'action en sports et loisirs intégrant les divers partenaires du milieu serait un bon indicateur.

Actions concrètes à réaliser pour améliorer la santé d'un quartier

Plusieurs actions concrètes ont été proposées par les citoyens pour favoriser l'atteinte de ces indicateurs.

Au chapitre de l'habitation, on suggère de construire davantage de logements sociaux et de miser sur la transformation d'immeubles existants à cette fin. Les participants proposent également que le règlement sur la salubrité soit appliqué de façon systématique et rigoureuse, afin de conserver un bon stock de logements. Il a également été suggéré de se doter d'un règlement visant à accroître le nombre de toits verts, gris ou blancs.

En matière de mobilité, les citoyens proposent de mettre en place une tarification sociale en transport collectif destinée aux personnes à faible revenu, tout en améliorant l'offre de services. La création de pédibus, où des parents accompagnent à pied les enfants dans leur trajet domicile-école, et la signalisation de corridors scolaires sont également évoquées. Le prolongement des temps de traverse pour les piétons et la synchronisation des feux de circulation sont aussi mentionnés afin d'améliorer la fluidité et de réduire les conflits aux intersections entre les divers usagers de la rue. L'ajout de voies cyclables est également mis de l'avant.

Du côté des jeunes, on souhaite que davantage d'espaces de jeux pour les enfants soient aménagés, tant dans les parcs existants que dans les secteurs en développement (Hippodrome, Le Triangle, etc.). La multiplication de lieux d'échanges et d'activités rassembleuses pour les adolescents et les jeunes adultes est aussi suggérée.

Par ailleurs, il est proposé d'offrir davantage d'activités sportives et culturelles afin d'accroître l'attractivité de Côte-des-Neiges. L'agriculture urbaine, l'art public et la présence de lieux culturels sont mentionnés comme de bons moyens pour améliorer la santé du quartier.

Enfin, dans l'esprit du vivre-ensemble, les citoyens désirent renforcer l'identité interculturelle du quartier, considérée comme un atout distinctif, tout en mettant en valeur sa localisation centrale sur l'île et en misant sur sa jeunesse.

DEMAIN **MONTRÉAL**

INTERVENANTS

Les présentations faites lors de la soirée ont été assurées, dans l'ordre, par :

- **M. Lionel Perez**, maire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce;
- **M. Sylvain Ducas**, chef de division, Bureau du Plan, Ville de Montréal;
- **M^{me} Sonia Gaudreault**, chef de la Division des sports, des loisirs et du développement social, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce;
- **M. Daniel Lafond**, directeur de l'Aménagement urbain et des services aux entreprises, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

SUIVI DU DOSSIER

Les conclusions de cette soirée permettront à la Ville de raffiner la vision d'avenir proposée dans le projet de Plan de développement de Montréal et soutiendront la planification locale effectuée sur une base continue par l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce. L'exercice alimentera également les travaux d'élaboration du Schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal et du Plan d'urbanisme de Montréal.

Ce compte rendu a été produit par la Division de la planification urbaine, Direction de l'urbanisme et du développement économique, Service de la mise en valeur du territoire, Ville de Montréal. Février 2013.